

MASTER 1ère année Mention Entraînement Optimisation de la Performance Sportive (EOPS) parcours ENTRAÎNEMENT, PRÉPARATION PHYSIQUE, MENTALE ET MANAGEMENT DU SPORT (EPPMMS) (Apprentissage)

REFERENCE : 15ZD468J

Partenariat avec autre CFA

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR STAPS</p> <p>Responsable pédagogique Nicolas BABAULT Maître de Conférences Tél : 03 80 39 67 89</p>	<p>Assistant(e) de formation Sylvie GILBERT / Tél : 03.80.39.51.89</p> <p>Ingénieur de formation Laurent JAILLET / Tél : 03.80.39.51.95</p> <p>Adresse de contact formation.continue-staps@u-bourgogne.fr</p>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS

La spécialité EOPS a pour objectif de développer des compétences scientifiques et professionnelles. L'objectif est aussi de s'adapter à la demande professionnelle dans l'entraînement de haut niveau en développant des compétences sur le plan de l'ingénierie et du management.

Objectifs scientifiques :

La formation scientifique des étudiants a pour objectif de développer de véritables capacités d'analyse, de réponse à des problèmes nouveaux, et de mettre œuvre des solutions pertinentes à ces problèmes. Il s'agit de permettre aux étudiants d'assurer une attitude scientifique face à des problèmes liés à l'entraînement sportif et son développement que ce soit dans les domaines techniques, stratégiques ou liés à la gestion de l'environnement humain. Elle s'appuie pour cela sur une formation pluridisciplinaire dans les domaines des sciences de la vie et des sciences humaines et sociales.

Elle donne la possibilité aux étudiants ayant un projet orienté sur la recherche d'accéder au statut de doctorant et d'autre part pour permettre à l'ensemble des étudiants de développer des capacités d'analyse, de recherche et de proposition dans le domaine de l'entraînement sportif.

Objectifs professionnels :

Aujourd'hui, les entraîneurs experts doivent disposer de multiples compétences, scientifiques, technologiques, managériales, méthodologiques, techniques et sportives leur permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'intervention. Pour cela, ces professionnels doivent analyser dans leur contexte l'activité des athlètes dont ils ont la charge ainsi que celle de leurs collaborateurs qui interviennent dans l'entraînement, la préparation physique, mentale, le coaching, le suivi médical, la lutte contre le dopage, le ré-entraînement.... Dans un cadre réglementaire, juridique, déontologique, comptable et financier, ils conçoivent, organisent, pilotent, évaluent, conseillent et supervisent les types, les formes et les modalités de pratiques, les programmes d'intervention (planification et programmation d'entraînement et de ré-entraînement), les équipes d'intervention (entraîneur, préparateur physique et mental, médecin, kinésithérapeute, ...) et l'environnement des athlètes. Ils ont besoin pour cela de connaissances scientifiques, technologiques et managériales. Ils participent aussi au développement d'une politique sportive en relation avec les dirigeants élus ou professionnels, par la définition des orientations stratégiques et par la fixation des objectifs. Ils veillent à les atteindre par des procédures d'évaluation, de régulation et opèrent éventuellement des changements d'orientation. Ils sont capables de créer, développer et gérer une structure d'entraînement publique (pôle) ou privée (centre de formation,...). Les partenaires professionnels et les employeurs sont unanimes quant à la nécessité pour des entraîneurs experts d'avoir de solides compétences en management.

PUBLIC

- Étudiants de moins de 30 ans ayant validé une licence et souhaitant étudier en alternance
- Demandeur d'emploi de moins de 30 ans inscrits au Pôle Emploi en reconversion professionnelle.

PRE-REQUIS

Licence STAPS « Entraînement Sportif ».

Licences STAPS « Éducation et motricité » et « Activités physiques adaptées » sous conditions.

Ou, selon les conditions prévues par les décrets de 1985 et 2002, un dossier de Validation d'Acquis Professionnels, complétant le dossier d'inscription, qui sera examiné par la commission ad hoc.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS
- Enseignants-chercheurs d'autres composantes de l'université
- Professionnels du management sportif
- Professionnels de la filière sportive entraînement

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage dans une structure sportive, commerciale ou touristique.
- Durée de la formation : 465 heures
- Lieu de la formation : UFR STAPS Dijon
- Rythme de la formation : alternance de 3 jours par semaines à l'Université et de 2 à 3 jours par semaine en entreprise de septembre à avril puis totalement en entreprise.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- TD en groupe avec mise en situation
- Comptes-rendus de préparations d'activités dans le cadre de projets
- Mise en situation pratique dans des ateliers thématiques

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Infrastructures sportives de l'UFR STAPS et du Centre d'Expertise de la Performance.
- Intégration des nouvelles technologies adaptées à l'entraînement (analyse vidéo, capture de mouvement, ...).

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Ce Master peut accueillir 40 étudiants au titre de la formation initiale ou au titre de la formation continue ayant une licence ou un titre équivalent.

Sélection sur dossier :

- la sélection dépend des profils des candidats, de leurs résultats antérieurs et de leurs objectifs professionnels.
- un certain nombre d'étudiants peuvent être recrutés en validation d'acquis.
- l'origine des étudiants est majoritairement STAPS.

Avant d'être sélectionné :

- Renseignement du dossier de candidature pédagogique :
- <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/stylesheets/welcome.faces>

Après sélection et accord pédagogique :

Inscription administrative auprès du SEFCA à la Maison de l'Université

Admission effective le jour de la signature de la convention dans la limite de la capacité d'accueil



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Épreuves écrites, pratiques et orales se déroulant en décembre et en juin selon les UE.

Les unités d'enseignement, semestres et année sont validés :

- soit par obtention de chacun des éléments qui la compose ;
- soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;

La validation des unités d'enseignement, semestres et année entraîne la capitalisation des crédits associés. Il en est de même pour les

éléments constitutifs s'ils sont individuellement porteurs de crédits. La validation des stages s'effectue sur attestation de la personne ressource appartenant à l'organisation qui reçoit l'étudiant et de l'enseignant de l'UFR STAPS chargé du suivi.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

La première année de master paraît indissociable de la deuxième année de master.

Cependant certaines compétences peuvent être atteintes dès la première année :

- Compétences en entraînement :

La capacité à analyser le contrôle et l'évaluation de l'athlète et à utiliser des outils adaptés et innovants.

La capacité à suivre un sportif sur le plan mental

- Compétences en management :

La capacité à gérer un projet dans la structure sportive support du stage entraînement, ayant pour objectif son développement, en s'appuyant sur des outils comptables, organisationnels, de marketing, de GRH.

La capacité à développer un emploi d'entraîneur sportif dans le respect des règles de droit du travail spécifiques (code du travail et CCNS) . De l'analyse des besoins à la rédaction de contrat de travail.

- Compétences scientifiques :

La capacité, dans le domaine de l'entraînement à analyser un sujet, à définir une problématique , à réaliser une étude bibliographique, à utiliser des outils scientifiques (statistiques) pour répondre au sujet.

Débouchés à l'issue de l'année de formation :

Master 2 professionnel EOPS à Dijon ou tout autre Master 2 du même champ de compétences.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://ufr-staps.u-bourgogne.fr/>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr